



# Conseil communal de Genolier

## Rapport de la Commission des bâtiments & urbanisme

---

Objet : **Préavis n° 36/2023**

Concernant une demande de crédit de CHF 60'000.- TTC pour l'étude de la refonte totale de la partie habitation du bâtiment Route de la Gare 5 – parcelle 19

Date de la séance : 09 mai 2023

Présents :

Pour la commission :

Chloé Barthélémy, Christophe Pidoux, Geoffrey Geissmann, Piero Fonzo

Pour la Muncilatité :

Evelyne Roth, Gérald Girardet, Pascal Colombo, André Darmon

Excusé : Mathieu Bondallaz

---

La commission des bâtiments a pris note du compte-rendu fait par les membres de la municipalité lors de sa séance du 9 mai 2023. La commission remercie Madame et Messieurs les Conseillers municipaux pour leur disponibilité et pour la qualité des renseignements et des documents qui leur ont été fournis.

La valorisation de ce bâtiment correspond tout à fait au souhait de la Municipalité et du Conseil communal de préserver le patrimoine de la Commune et fait suite au préavis déjà accepté par le Conseil Municipal de l'octroi d'un crédit de 300'000.- TTC pour la réalisation de travaux urgents. Suite au départ de 2 locataires ces travaux urgents ne sont plus nécessaires et environ 275'000.- TTC de ce crédit ne seront pas utilisés.

La démarche de solliciter plusieurs bureaux d'architectes afin d'analyser le sujet et proposer différentes variantes de développement permettra à la Municipalité de comparer les solutions et de choisir la meilleure.

La Commission recommande d'intégrer dans son cahier des charges l'étude pour le bâtiment principal ainsi qu'une réflexion pour l'intégration dans une 2<sup>ème</sup> étape du petit bâtiment annexe exploité aujourd'hui par la pharmacie.

Présidente : Carine Maeder  
Ch. de Bellevue 5  
1272 Genolier  
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen  
Ch. de Gossan 3  
1272 Genolier  
078 605 72 55

Courriel :  
ccommunal@bluewin.ch





# Conseil communal de Genolier


## Rapport de la Commission des bâtiments & urbanisme

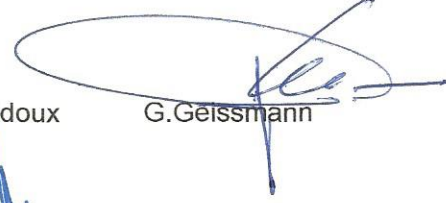
Au vu de ce qui précède, la Commission des bâtiments et urbanisme recommande au conseil communal d'accepter le préavis municipal No.36/2023 concernant une demande de crédit de CHF 60'000.- TTC pour l'étude de la refonte totale de la partie habitation du bâtiment Route de la Gare 5 – parcelle 19

Fait à Genolier, 23 mai 2023

  
P. Fonzo  
(rapporteur)

  
C. Barthélémy

  
C. Pidoux

  
G. Geissmann

Présidente : Carine Maeder  
Ch. de Bellevue 5  
1272 Genolier  
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen  
Ch. de Gossan 3  
1272 Genolier  
078 605 72 55

Courriel :  
ccommunal@bluewin.ch